

BULLETIN D'INSCRIPTION

Lundis 17 juin et 25 novembre 2019



OPTIMISER SES PRATIQUES EN SYSTÈME MARAÎCHER BIO

AMÉLIORER SA TECHNICITÉ SUR DEUX THÉMATIQUES MAJEURES : GÉRER LES ADVENTICES ET RAVAGEURS PAR LE SEMIS SOUS COUVERT ET AMÉLIORER LA CONSERVATION DES LÉGUMES RÉCOLTÉS.

OBJECTIF**PRÉS-REQUIS**

Pas de connaissances pré-requises ou pré-requis nécessaires.

VALIDATION DE LA FORMATION

Au moyen d'une attestation de formation.

PROGRAMME DU 17 JUIN 2019 (14H00-18H00)

Améliorer la gestion des adventices et des ravageurs la technique de semis sous couvert en maraîchage.

Expliquer le fonctionnement et l'intérêt de la technique de semis sous couvert en maraîchage diversifié.

❖ Lors de la visite d'une ferme maraîchère bio :

- ✓ Présentation de la technique de semis sous couvert.
- ✓ Explication du choix des plantes utilisées en couvert.
- ✓ Présentation des outils utilisés pour rouler l'engrais vert sur le sol et pour implanter la culture légumière directement sans travail du sol.
- ✓ Analyse de l'impact de la technique de semis sous couvert sur la gestion des adventices et sur les maladies et les ravageurs.
- ✓ Visite de la parcelle roulé »e au « rouleau faca » et implantée avec un semis direct de courge.

PROGRAMME DU 25 NOVEMBRE 2019 (14H00-18H00)

Améliorer les techniques de conservation des légumes bio.

❖ Lors de la visite d'une ferme maraîchère bio :

- ✓ Rappel des conditions de températures et d'hygrométrie nécessaires pour chaque légume.
- ✓ Présentation de locaux de stockage propices à une bonne conservation des légumes.
- ✓ Les critères influençant une bonne conservation du légume : le stade de récolte, le choix variétal, la conduite culturale (irrigation et fertilisation).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Visite d'une ferme maraîchère Bio – Exposé oral – Echanges avec les participants

INTERVENANT : Benoit VOELTZEL ~ Conseiller maraîchage (Bio et Conventionnel) ~ Chambre d'Agriculture 17-79

RESPONSABLE ET FORMATRICE DU STAGE : ANNE BARBIER - CONSEILLÈRE PROJETS FRAB NOUVELLE AQUITAINE – AGROBIO 79

PRODUCTION VEGETALE

TITRE DE LA FORMATION : Optimiser ses pratiques en système maraîcher Bio

N° VIVEA : R075/2019/2524 (df)

NOM :

Prénom :

Entreprise :

Adresse :

CP : Commune :

Téléphone :

Mail :

Statut :

- Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :

- Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :

- Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature _____

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :

- Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété et adressé

- par courrier à :
FRAB Nouvelle-Aquitaine
12 bis rue St-Pierre
79500 MELLE

- ou par mail à
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

Avant le 12 juin 2019

- Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.
- Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être retourné complété et signé.
- Le règlement est à remettre le premier jour de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

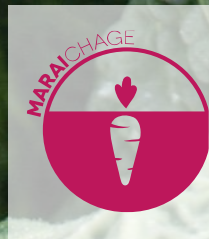
Service formations
05 49 29 17 18
p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour Non adhérent réseau BIO 30 € / Jour	VIVEA* Crédit d'impôt	Pour bénéficier du Crédit d'impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour Non adhérent réseau BIO 30 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2 – Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
• Suivre un PPP (Plan de professionnalisation personnalisé). • Que la formation pour laquelle il s'inscrit soit mentionnée dans le cadre de son PPP. • Présenter une attestation confirmant le non financement de la formation par un autre organisme (pôle emploi, conseil régional...).			
Demandeurs d'emplois, candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	<u>Selon le cas :</u> - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s.	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	FAFSEA	Faire une demande auprès du FAFSEA.
Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 100 € / Jour Non adhérent réseau BIO 200 € / Jour	AUCUN	AUCUNE

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte (voir document joint).**



OPTIMISER MES PRATIQUES EN SYSTÈME MARAÎCHER BIO

LUNDI 17 JUIN 2019 (14H00-18H00)
LUNDI 25 NOVEMBRE 2019 (14H00-18H00)

08 HEURES

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu :
Le 17/06/2019 AM : GAEC Légumes & Co –
La Gorère – 79410 COMBRAND
Le 25/11/2019 AM : à déterminer

Horaires : 14h00 – 18h00

Durée : 08 Heures

Repas : Restaurant ou Pique nique tiré du sac

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- 08 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •